

ENVIRONNEMENT

Extinction des feux la nuit : une tendance en zone rurale

OISE Grandvilliers testera l'absence d'éclairage public la nuit pendant six mois, à compter de ce vendredi 1^{er} juillet. De nombreuses communes rurales du département l'ont précédée, principalement pour faire des économies.

BENJAMIN MÉRIEAU

Pour la première fois, les habitants de Grandvilliers seront plongés dans le noir, ce vendredi 1^{er} juillet, entre 23 heures et 4 h 30 du matin.

Une expérimentation qui durera six mois, à laquelle la population s'est montrée favorable, tout comme la majorité du conseil municipal.

La commune du nord-ouest de l'Oise s'ajoute à une liste de plus en plus nombreuses de localités du département ayant fait ce choix ces derniers mois.

À une dizaine de kilomètres de là, Monceaux-l'Abbaye a pris la même décision, il y a deux mois. Depuis, les cinquante-neuf lampadaires de la commune s'éteignent, entre 23 heures et 4 heures du matin. « Surtout pour faire des économies, car tout ça a un coût, souligne le maire, Pascal Bouteleux. Je ne vois pas l'utilité d'éclairer en pleine nuit, et personne ne s'en est plaint. De toute façon, la commune est assez calme et maintenant, on peut aussi se faire cambrioler en plein jour. C'est encore difficile de chiffrer ce que nous allons économiser, avec les augmentations des tarifs de l'électricité. »

« Nous faisons des économies, mais nous luttons aussi contre le réchauffement climatique et la pollution lumineuse »

Jean-Pierre Estienne, maire de Feuquières

Jean-Marie Nigay, maire d'Ercuis, entre Méru et Creil, a déjà fait ses calculs depuis l'arrêt de l'éclairage public, entre 23 et 5 heures, depuis le mois de mars. « Nous allons essayer de diviser la facture par deux. L'idéal, ce serait de passer de 28 000 à 14 000 euros par an. Mais ce chiffre est sous réserve : pour le moment, c'est schématisé, et nous savons que les tarifs d'électricité vont encore augmenter. D'autant plus que pour les collectivités, ils ne sont pas plafonnés, au contraire des particuliers, et nous n'avons pas d'aides de l'État. Je vous avoue que

les habitants sont partagés : beaucoup comprennent, mais certains ont peur et rouspètent. Mais je vois de plus en plus de communes dans les alentours qui s'y mettent également. »

À FEUQUIÈRES, ON RÉFLÉCHIT À ÉTENDRE LA DURÉE DE L'ARRÊT

À Feuquières, l'arrêt de l'éclairage la nuit, décidé il y a quelques mois, ne fait pas débat pour le maire, Jean-Pierre Estienne, et son conseil municipal. « Nous faisons des économies, mais nous luttons aussi contre le réchauffement cli-

matique et la pollution lumineuse. Il ne faut pas oublier que plus vous consommez d'électricité, plus vous aggravez les problèmes environnementaux. » L' élu s'est basé sur les horaires du verrier Saverglass, principal employeur du secteur, pour éteindre, entre 23 heures et 4 heures, mais envisage désormais d'aller encore plus loin.

« À la rentrée, nous allons peut-être étendre l'arrêt de l'éclairage public pendant toute la nuit, de 22 heures à 6 ou 7 heures du matin. Ça fait partie des réflexions. Le conseil municipal décidera. » ■



De plus en plus de communes rurales choisissent de suspendre l'éclairage public la nuit. (photo d'archives)

Mouy à contre-courant

À Mouy, l'éclairage public la nuit a fait son retour dès la première année de mandat du maire, Philippe Mauger, en 2020. Il avait été supprimé en 2017, ce qui avait fâché une partie de la population. « Je ne reviendrai pas dessus, car c'est un vrai service public, et même le plus ancien à exister », appuie l' élu, qui ne nie pas non plus la hausse des tarifs de l'électricité. « Nous avons prévu un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public, avec des leds, entre autres. Nous sommes aidés par l'État. Avec la flambée des coûts de l'énergie, nous allons regarder comment faire des économies. Nous avons supprimé l'éclairage public là où il n'y a pas d'habitations, avenue du 11-Novembre, et nous y réfléchissons pour l'avenue du 8-Mai-1945. Mais pour les habitants, l'éclairage la nuit est un confort de vie dans la société moderne. Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, mais il faut raison garder. »